



Mayenne-Orne-Sarthe

Rapport d'activité



2023



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore



SOMMAIRE

Page

1- LE MOT DU PRÉSIDENT	3
2- LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	3
3- LE COMITÉ DE DIRECTION	4
4- LES ORIENTATIONS INSTITUTIONNELLES	5
5- DES SALARIÉS ENGAGÉS	7
6- AU SERVICE DE LA POPULATION AGRICOLE	9
6-1 Rapport entre la population active & la population inactive	10
6-2 Les personnes protégées en Assurance maladie	14
6-3 Les bénéficiaires de prestations familiales	15
7- AU SERVICE DES PARTICULIERS	17
7-1 La proximité, un maître mot	18
7-2 Le paiement des prestations	20
7-3 Au service des populations les plus fragiles	25
7-4 Acteur de santé publique	29
8- AU SERVICE DES PROFESSIONNELS AGRICOLES	30
8-1 Un nouveau pôle entreprise	31
8-2 La Santé sécurité au travail	32
9- LA FORCE D'UN RÉSEAU MUTUALISTE	34
9-1 Les instances mutualistes	35
9-2 L'animation du réseau des élus	41
9-3 Des élus en action	43
10- UNE ENTREPRISE RESPONSABLE	44
10-1 La sécurisation des activités & des flux financiers	45
10-2 La gestion du risque	46
10-3 Le Plan national du Contrôle médical	46
10-4 Le Contrôle médical	46
COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023	48
BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 2023	49



LE MOT DU PRESIDENT

de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

1



Jean Grimbert

Le contexte de manifestations du monde agricole de fin 2023 – début 2024 illustre bien la nécessité de disposer de relais appropriés sur les territoires pour pouvoir répondre aux besoins exprimés et surtout au malaise très présent dans le monde agricole.

Aujourd'hui le monde agricole se sent mal aimé et même souvent abandonné.

Même si le paiement des cotisations et la complexité de certaines démarches demeurent des irritants pour certains adhérents, la MSA a toujours à cœur de rester proche de ce monde agricole et rural qu'elle sert quotidiennement.

Cette proximité est aussi incarnée par notre réseau d'élus constitué de personnes issues du monde agricole, exploitants, salariés et employeurs. En MSA Mayenne-Orne-Sarthe, ce réseau est composé de 437 femmes et hommes qui ont à cœur d'être à l'écoute des besoins de leurs territoires. Cette écoute nous permet de mener des actions pertinentes en termes, par exemple, de prévention du mal-être, de prévention santé, de parentalité... Elle nous permet également d'adapter en permanence notre accompagnement.

Les valeurs de solidarité et de responsabilité portées par l'action mutualiste de la MSA sont des valeurs résolument modernes et adaptées à notre temps que la MSA Mayenne-Orne-Sarthe s'attache à porter haut et fort.

LE MOT DE LA DIRECTRICE GENERALE

de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe est au rendez-vous.

Elle est au rendez-vous pour répondre aux attentes de l'Institution et de l'Etat en remplissant les objectifs de la convention d'objectifs et de gestion qui nous régit pour la période 2021-2025.

Elle est au rendez-vous des grandes évolutions législatives. 2023 a été marquée par la réforme des retraites. Les équipes ont su faire preuve d'efficacité et d'adaptabilité pour prendre en compte les évolutions d'envergure et accompagner les adhérents dans leurs démarches.

Elle est au rendez-vous d'une amélioration constante du service rendu aux adhérents. La MSA Mayenne-Orne-Sarthe a fait partie des caisses qui ont testé fin 2023 les rendez-vous de la retraite permettant aux adhérents de bénéficier de rendez-vous téléphoniques ou physiques pour faire un point sur leurs futures retraites. Cette expérimentation a connu un grand succès et le dispositif est reconduit à 2 reprises en 2024.

En 2023, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a également restructuré l'ensemble de ses services en relation avec les professionnels agricoles. La création d'un pôle entreprise permet désormais de réaliser régulièrement des démarches pro-actives (rencontres au sein des entreprises, webinaires...) répondant aux besoins des employeurs de main d'œuvre agricole.

Responsabilité, service, efficacité, plus que jamais, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe assure l'essentiel et plus encore.

2



Véronique Pilette

3 LE COMITE DE DIRECTION

(au 1^{er} juin 2023)

Véronique PILETTE

Directrice Générale

- PRH



Pascal PFEIFFER

Directeur comptable
et financier (site 72)

- Comptabilité générale
- Comptabilité analytique
- Contrôle interne
- Contrôle externe
- Contrôle de gestion
- Pilotage / Suivi COG / Lutte contre la fraude
- Appui comptable et financier sur Offre de service sur les territoires



Matthieu GORSSE

Sous - directeur (site 72)
Interlocuteur du site 72

- Pôle santé
 - Prestations en espèces
 - Accidents du travail et maladies professionnelles
 - Invalidité
 - Contrôle médical
 - Gestion du risque
- Santé - sécurité au travail
- Relation client
- Présence Verte
- Présence Verte Services



Cyrille PLUS

Directeur adjoint (site 72)

- Protection sociale de base
 - Retraite
 - Assujettissement - cotisations
- Recouvrement – Contentieux
- Référent mutualisation
- Relation avec les entreprises
- Service Juridique
- Atout Services
- MSA Services



Virginie LE GUIREC-PATUREL

Sous - directrice (site 61)
Interlocutrice du site 61

- Action sanitaire et sociale
- Prestations extra-légales
- Vie mutualiste
- Reso'AP
- MSAIO
- Association Le Perquoi



Steve LETOURNEUR

Attaché de direction (site 53)
Interlocuteur du site 53

- Pilotage
- Informatique
- Projets transversaux
- SCI Le Perquoi



Nadège COUDRIN

Sous - directrice (site 53)

- Gestion des ressources humaines
- Communication
- Moyens généraux
- Flux entrants
- Appui RH sur Offre de service sur les territoires

④ LES ORIENTATIONS INSTITUTIONNELLES



L'action de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe est régie par une convention d'objectifs et de gestion qui fixe les objectifs et les moyens dont un régime de sécurité sociale dispose pour une période de cinq ans, dans le but d'améliorer la performance et le service rendu au public.

La COG 2021-2025 s'articule en 3 axes déclinant en engagements et actions les ambitions du plan stratégique MSA 2025 et 123 indicateurs :

AXE 1

GARANTIR UN SERVICE SOCLE DE QUALITE, PERFORMANT ET HOMOGENE

AXE 2

MOBILISER LE GUICHET UNIQUE POUR DEPLOYER LES POLITIQUES PUBLIQUES DE MANIERE ADAPTEE AUX ENJEUX DU MONDE AGRICOLE ET REpondre AU BESOIN DE PROXIMITE DES POPULATIONS

AXE 3

RENFORCER LE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE DU REGIME

MSA 2030

Première phase de mobilisation des salariés

La MSA commence dès à présent ses travaux de préparation pour l'élaboration du plan stratégique qui guidera son action entre 2026 et 2030. Ainsi, en 2023, les salariés de l'institution ont été invités à embarquer pour Mission 2030 et ont ainsi pu exprimer les thèmes qui leurs semblent prioritaires à l'horizon 2030 en tant que citoyens.





DES SALARIES ENGAGES

**m
sa**

5 DES SALARIES ENGAGES

429 salariés

73 hommes

356 femmes

108 + de 55 ans

248 35 à 55 ans

73 Moins de 35 ans

Âge moyen : 43 ans



9 jeunes

accueillis en alternance en 2023

Taux d'emploi de travailleurs handicapés



7,13 %

Organisme de protection sociale, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a à cœur d'intégrer au mieux les personnes en situation de handicap.

Elle participe chaque année au Duoday qui permet à une personne en situation de handicap d'accompagner durant une journée un professionnel volontaire.

Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise.

Cette journée représente une opportunité de rencontre pour changer de regard et dépasser les préjugés.

En 2023, 1 personnes a été accueillie dans ce cadre.



UNE IMPORTANCE APPORTÉE À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Le bien-être des salariés et la prévention des risques sont importants au sein de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe.

Ainsi, en 2023, les salariés ont pu bénéficier d'ateliers autour du thème du sommeil.

Une journée des voisins au travail et une journée des familles ont également été mises en place.





**AU SERVICE
DE LA POPULATION
AGRICOLE**

**m
sa**

6 AU SERVICE DE LA POPULATION AGRICOLE

6.1 Rapport entre la population active et la population inactive

LES ACTIFS



16 638
chefs d'exploitation
(16 912 en 2022)



6 404
employeurs
(6 445 en 2022)



21 505
salariés
(21 478 en 2022)

858 collaborateurs
d'exploitation
(938 en 2022)

3 057 cotisants solidaires
(3 103 en 2022)

122 aides familiaux
(133 en 2022)



LES RETRAITÉS



msa
sa

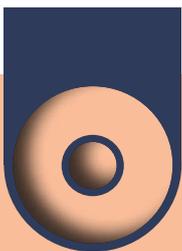
125 119
retraités
(129 151 en 2022)

75 304
salariés agricoles
(77 248 en 2022)

49 815
non salariés agricoles
(51 903 en 2022)

MAYENNE

LES ACTIFS



6 688

chefs d'exploitation

(6 855 en 2022)



2 093

employeurs

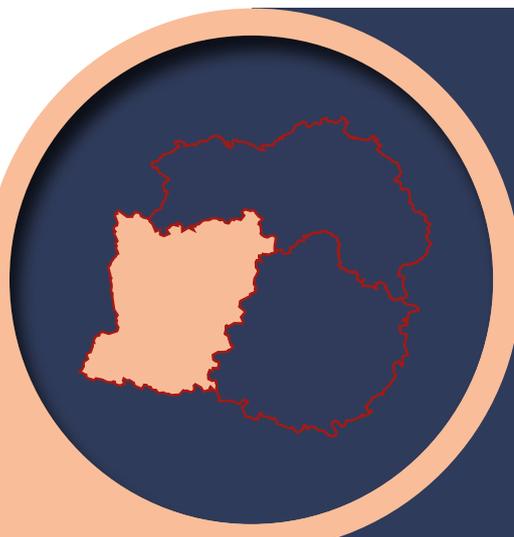
(2 097 en 2022)



6 888

salariés

(6 994 en 2022)



305 collaborateurs d'exploitation

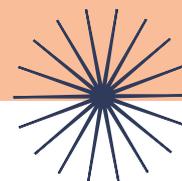
(341 en 2022)

1 248 cotisants solidaires

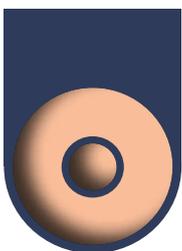
(1 288 en 2022)

31 aides familiaux

(38 en 2022)



LES RETRAITÉS



36 505

retraités

(37 871 en 2022)



18 035

salariés agricoles

(18 616 en 2022)

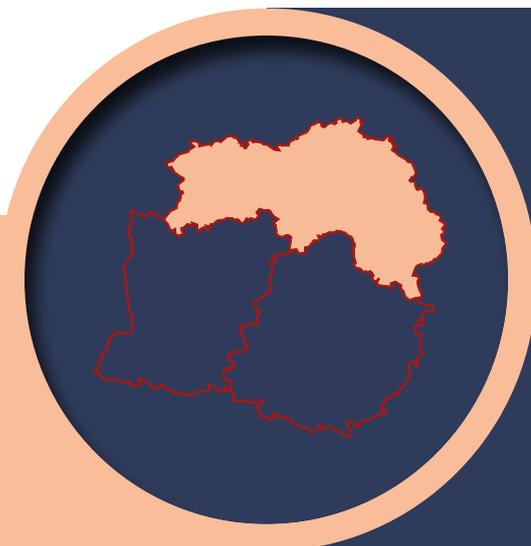
18 470

non salariés agricoles

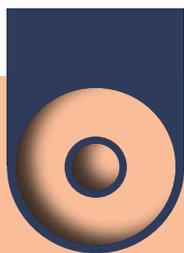
(19 255 en 2022)



ORNE



LES ACTIFS



5 039

chefs d'exploitation

(5 080 en 2022)



2 158

employeurs

(2 167 en 2022)



6 580

salariés

(6 367 en 2022)



270 collaborateurs d'exploitation

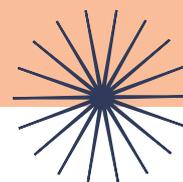
(295 en 2022)

902 cotisants solidaires

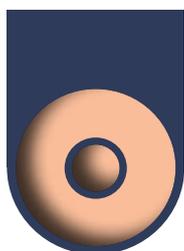
(919 en 2022)

58 aides familiaux

(61 en 2022)



LES RETRAITÉS



28 838

retraités

(30 120 en 2022)



16 105

salariés agricoles

(16 816 en 2022)

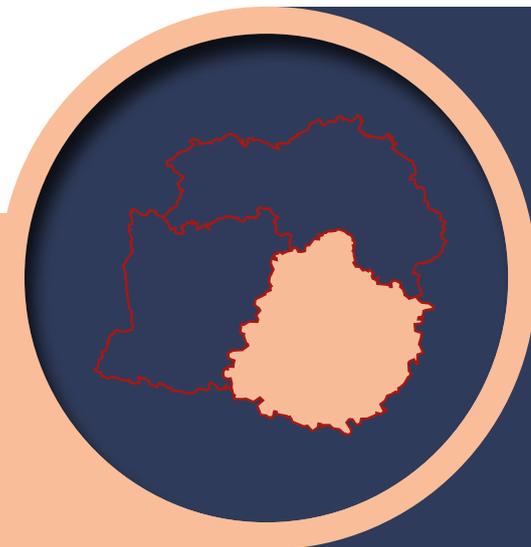
12 733

non salariés agricoles

(13 304 en 2022)



SARTHE



LES ACTIFS



4 911

chefs d'exploitation

(4 977 en 2022)



2 153

employeurs

(2 181 en 2022)



8 037

salariés

(8 117 en 2022)

283 collaborateurs d'exploitation

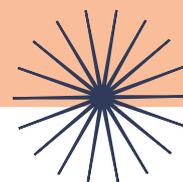
(302 en 2022)

907 cotisants solidaires

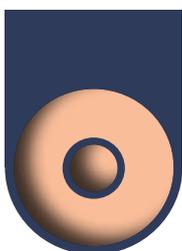
(896 en 2022)

33 aides familiaux

(34 en 2022)



LES RETRAITÉS



59 776

retraités

(61 160 en 2022)



41 164

salariés agricoles

(41 816 en 2022)

18 612

non salariés agricoles

(19 344 en 2022)



6.2 Les personnes protégées en Assurance maladie

100 135

personnes protégées
en maladie

(101 905 en 2022)



48 635

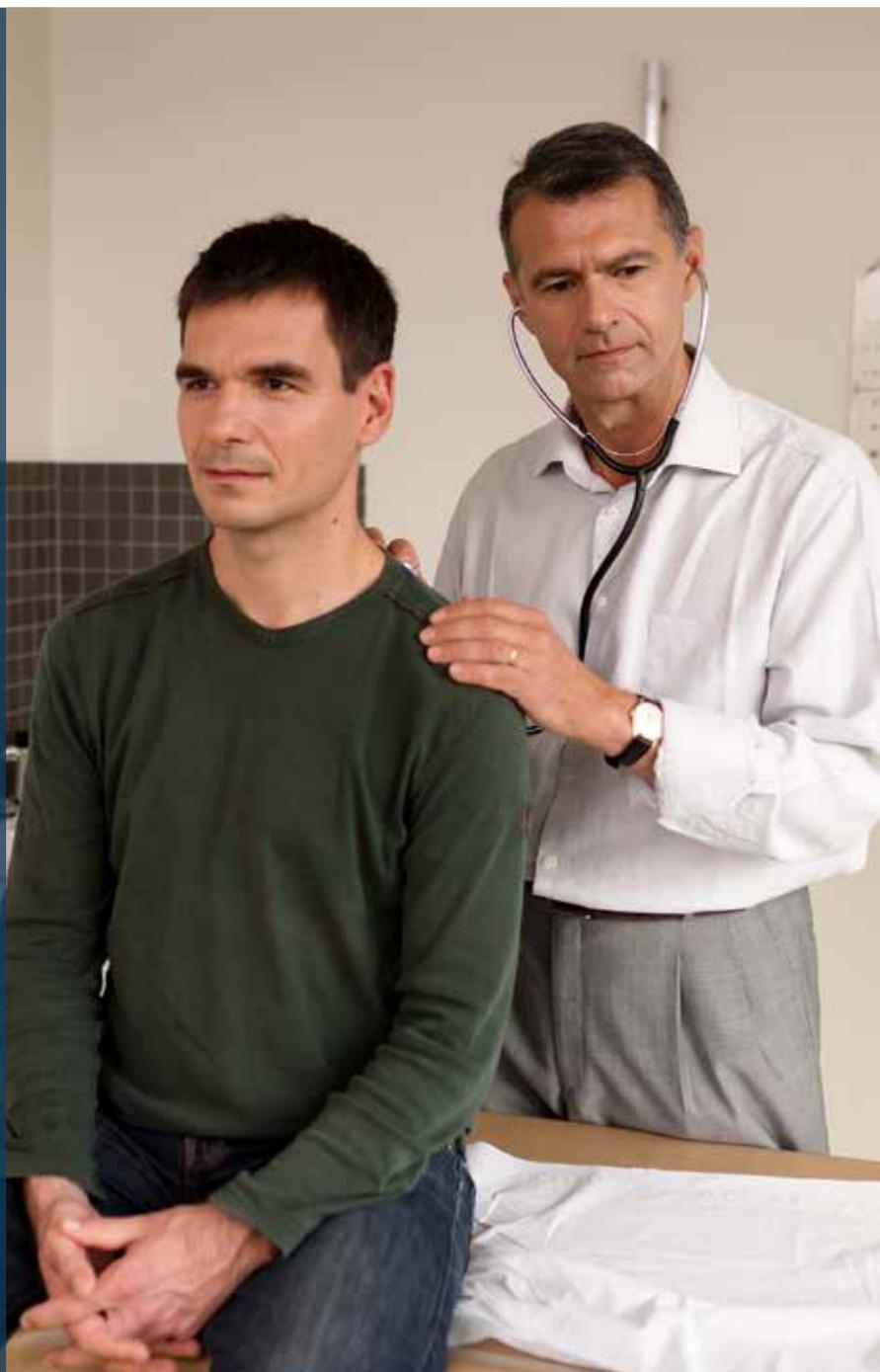
salariés

(48 490 en 2022)

51 500

non-salariés

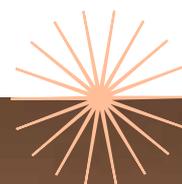
(53 415 en 2022)



-1,7 %
par rapport à 2022

msa

6.3 Les bénéficiaires de prestations familiales



13 100

ménages bénéficiaires
de prestations familiales

(15 195 en 2022)



4 633

en Mayenne

(5414 en 2022)



3 520

dans l'Orne

(4101 en 2022)



4 947

en Sarthe

(5 280 en 2022)

**m
sa**



15 553

enfants

(16 005 en 2022)

5 934

en Mayenne

(6 127 en 2022)

4 144

dans l'Orne

(4 270 en 2022)

5 475

en Sarthe

(5 608 en 2022)



COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS



Cotisations légales

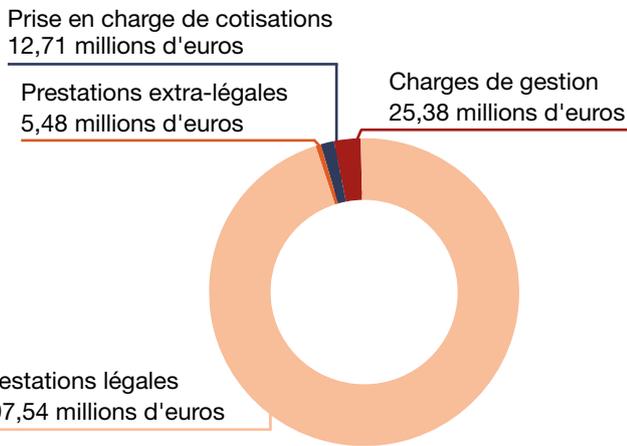
237,69 MILLIONS D'EUROS
de cotisations légales émises



DÉPENSES, RECETTES ET COÛT DE GESTION

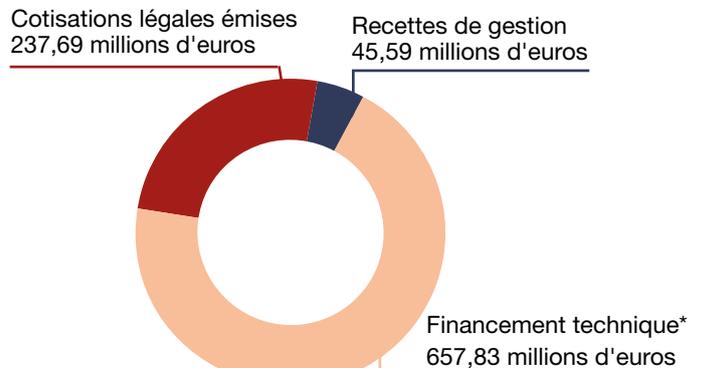
DÉPENSES

941,11 millions d'euros



RECETTES

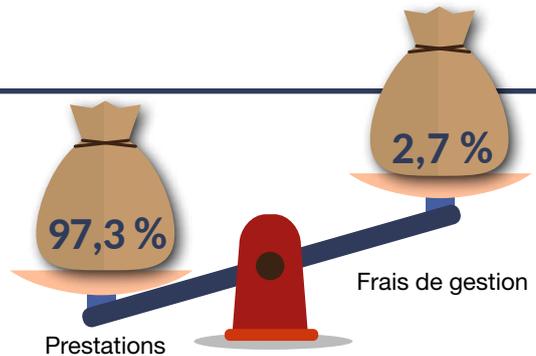
941,11 millions d'euros



* Ecart entre le montant des cotisations et celui des prestations

POUR FAIRE SIMPLE

Pour 100 € de recettes :



Autres Cotisations et contributions

182,1 MILLIONS D'EUROS
de cotisations gérées pour le compte
d'entités publiques émises

80,82 MILLIONS D'EUROS
de cotisations encaissées pour
le compte de tiers
(France travail, Agrica, Agirc-ARRCO, Mutualia,
France compétences, Vivea, Valhor...)



**AU SERVICE
DES PARTICULIERS**

msa

7 AU SERVICE DES PARTICULIERS

7.1 La proximité : un maître mot

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe s'attache à répondre au mieux aux questions de ses adhérents et à faciliter les contacts.

7-1-1 L'accueil en face à face



31 383

personnes accueillies dont :

Les motifs d'interventions concernent principalement les prestations :

Retraite 28 %

Santé 24 %

Famille 17 %

cotisations 10 %



6 947

rendez-vous physiques



2 299

rendez-vous téléphoniques



22 137

visites spontanées

1 390 personnes ont été ou sont toujours accompagnées par des conseillers
Accompagnement social,

8 548 interventions sociales enregistrées.

Par ailleurs, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe est partenaire de :

72 France services

ORNE

30

17

25

MAYENNE

SARTHE



En sa qualité de partenaire nationale, la MSA est de droit dans l'ensemble des France services - La MSA participe à la formation de tous les agents France services. Elle est en outre porteuse de la France services itinérante dans l'Orne et co-porteuse avec la Communauté de communes de la France services de Landivy en Mayenne. A ce titre, des agents de la MSA sont mis à disposition de ces structures afin de répondre aux questions administratives posées.

7-1-2 L'accueil téléphonique



7.1.3 : L'accueil électronique



120 330 inscrits à  Mon espace privé au 31 décembre 2023



▶ **94,46 %** des déclarations trimestrielles pour la prime d'activité réalisées en ligne

▶ **85,25 %** des déclarations de ressources PF réalisées en ligne

▶ **49,72 %** des demandes de retraite Droits Propre réalisées en ligne

▶ **36,71 %** des demandes de retraite Droits réversion réalisées en ligne

7.2 : le paiement des prestations

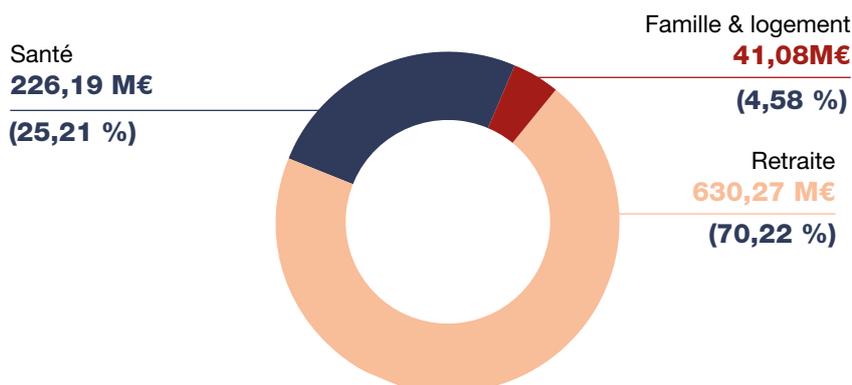
La MSA Mayenne-Orne-Sarthe met en œuvre le guichet unique pour l'ensemble de la population agricole, pour toutes les questions tenant à la protection sociale. Elle verse donc d'une part, des prestations légales :

- les prestations de santé (maladie, maternité, invalidité, accident du travail),
- les prestations familiales et de logement,
- les retraites, les pensions de réversion, retraites complémentaires obligatoires,

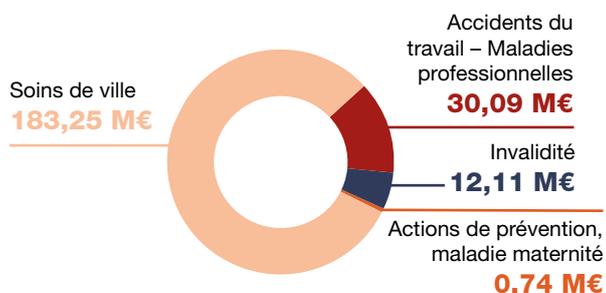
et d'autre part, des prestations pour le compte d'autres organismes.

7-2-1 Les prestations légales

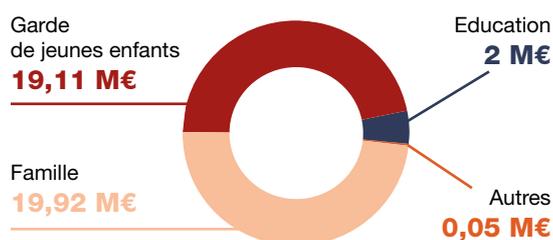
Répartition des **897,54 M€** de prestations légales versées :



7-2-1-1 Les prestations santé 25,21 % du montant total des prestations légales



7-2-1-2 Les prestations familles 4,58 % du montant total des prestations légales



4 811 bénéficiaires d'aide au logement.

5 052 bénéficiaires de la prime d'activité et du RSA.



12 402 arrêts de travail reçus.

3 312 accidents de travail reçus.

1566 bénéficiaires de pensions d'invalidité au 31 décembre 2023 (173 nouvelles pensions versées dans l'année).



335 congés maternité salariées attribués (Mayenne : 113, Orne : 87, Sarthe : 135).

391 congés paternité salariés (Mayenne : 135, Orne : 105, Sarthe : 151).

80 allocations de remplacement Maternité pour les agricultrices (Mayenne : 33, Orne : 24, Sarthe : 23).

189 allocations de remplacement Paternité pour les agriculteurs (Mayenne : 96, Orne : 53, Sarthe : 40).



117 701 feuilles de soins papier.

2 561 495 feuilles de soins électroniques traitées.





70,22 %

**du montant total
des prestations légales**



2 455

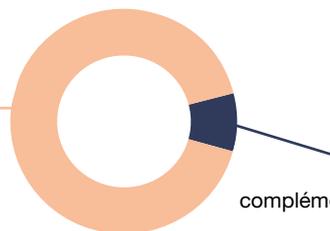
**demandes de droit propre
traitées**



2 408

**demandes de droits de réversion
traitées**

Prestations vieillesse
578,88 M€



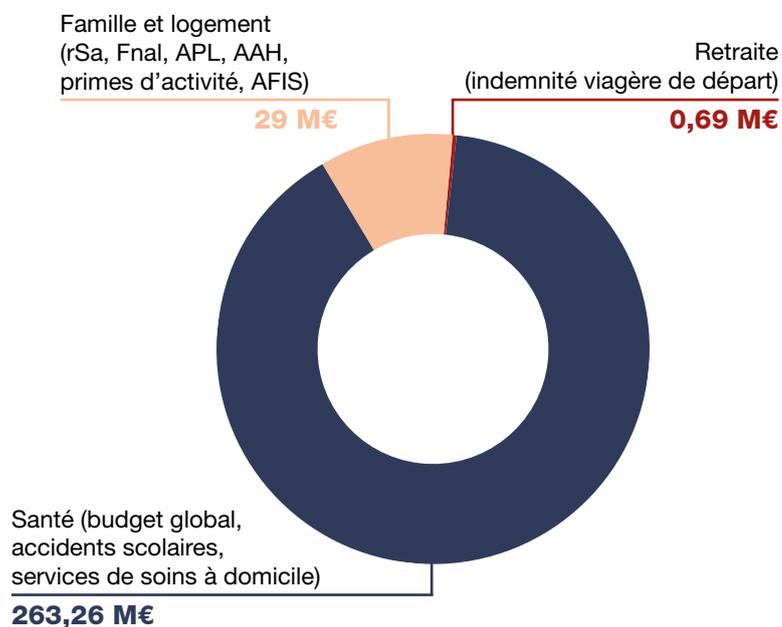
Retraite
complémentaire obligatoire
51,39 M€

LA RÉFORME DES RETRAITES

La réforme des retraites est entrée en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2023. Les principales mesures sont :

- un report progressif de l'âge légal de départ à la retraite pour atteindre 64 ans en 2030,
- un allongement progressif de la durée de cotisations pour atteindre 43 ans, soit 172 trimestres en 2027,
- la possibilité de partir en retraite avant 64 ans pour les carrières longues, c'est à dire pour les personnes ayant travaillé avant 21 ans,
- un minimum retraite d'un montant minimum de 1200 euros brut par mois, soit 85% du Smic,
- la prise en compte du cumul emploi-retraite, la reprise d'activité après la retraite engendrant le versement d'une nouvelle retraite,
- la mise en place d'une assurance vieillesse pour les aidants.

RÉPARTITION DES 292,95 M€ DE PRESTATIONS PAYÉES POUR LE COMPTE D'AUTRES ORGANISMES :



AIDE FINANCIÈRE À L'INSERTION SOCIALE (AFIS)

Cette aide est destinée à des personnes engagées dans un parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle.

Une majorité des demandes proviennent des régions Ile-de-France, Rhône, Isère, Bouches-du-Rhône, et Haute-Garonne.

Cette aide financière à l'insertion sociale est versée par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe pour l'ensemble des bénéficiaires du territoire français (quel que soit leur régime de protection sociale).

en 2023

1 787 267,04 € versés
pour **860 dossiers**
(dont 393 demandes initiales)

+ 25,84 % de bénéficiaires entre 2022 et 2023

AINSI AU GLOBAL :

1,190 MILLIARD D'EUROS *



DE PRESTATIONS VERSÉES (+ 1,91 % par rapport à 2022)

* 897,54 M€ de prestations légales + 292,95 M€ de prestations payées pour le compte d'autres organismes.



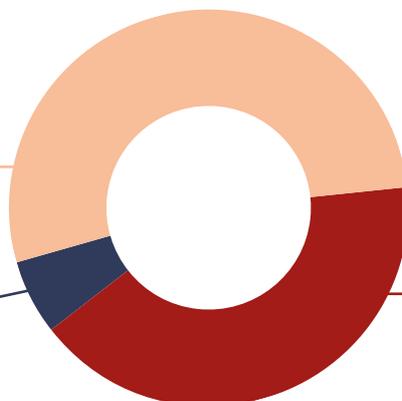
RETRAITE

630,96 M€, soit 53 % du montant total des prestations versées (+ 0,87 % par rapport à 2022).



FAMILLE

70,09 M€, soit 5,89 % du montant total des prestations versées (- 1,72 % par rapport à 2022).



SANTÉ

489,44 M€, soit 41,11 % du montant total des prestations versées (+ 3,8 % par rapport à 2022).





5 475 354,08 € d'aides versées



1 544 678,41 €

AIDES AUX PERSONNES ÂGÉES



229 731,04 €

AIDES AUX MALADES

1 843 259,71 €

MISSIONS NATIONALES



1 700 380,80 €

AIDES AUX FAMILLES



149 686,01 €

SUBVENTIONS



7 618,11 €

AIDES AUX VICTIMES D'UN ACCIDENT
DU TRAVAIL OU D'UNE MALADIE
PROFESSIONNELLE



4 488

familles bénéficiaires des
Chèques-vacances de l'ANCV

4 205

familles bénéficiaires des
tickets loisirs (8 330 enfants)

1 610

personnes âgées bénéficiaires
d'une aide à domicile

7 032

familles bénéficiaires d'une
aide exceptionnelle de 90 € en
fin d'année

msa

7-3 Au service des populations les plus fragiles

7-3-1 Le plan d'ASS

Le Plan d'Action Sanitaire et Sociale est le fruit d'un travail mené conjointement par les administrateurs, les élus locaux, le département ASS de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe et nos partenaires.

Pour ce plan 2021 - 2025, les principales orientations sont :

- accompagner les familles dans leurs parcours de vie, et contribuer à leur cadre de vie sur les territoires,
- favoriser l'autonomie et la place des jeunes dans les territoires ruraux,
- prévenir la désinsertion professionnelle des actifs agricoles du fait d'un handicap ou d'un problème de santé,
- accompagner les actifs fragilisés et prévenir et accompagner les situations de mal-être et d'épuisement professionnel,
- favoriser l'accompagnement à domicile des seniors, prévenir la perte d'autonomie des plus fragiles et lutter contre l'isolement.



 ACCOMPAGNER LES FAMILLES DANS LEURS PARCOURS DE VIE, ET CONTRIBUER À LEUR CADRE DE VIE SUR LES TERRITOIRES.

JOURNÉES EN FAMILLE

Les journées en famille proposées par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe aux familles qui ne partent pas ou peu en vacances se sont déroulées les :

- 24 juin 2023 au zoo de la Flèche (72) pour les familles Ornaïses,
- 3 juin 2023 à Cobac Parc à Mesnil-Roc'h (35) pour les familles Mayennaises,
- 3 juin 2023 au musée du Camembert de Vimoutiers et au haras du Pin (61) pour les familles Sarthoises.



L'objectif de ces journées est de renforcer les liens familiaux par le partage d'activités communes entre parents et enfants, et de favoriser les échanges avec d'autres familles.

Au total, **69 adultes** et **59 enfants** ont participé à ces journées.

SÉJOUR 1^{ER} DÉPART



L'objectif de ce type séjour est de faciliter l'accès aux vacances des familles modestes, ou isolées, ou encore aux familles qui connaissent des difficultés passagères (santé, aléas climatiques, accidents sanitaires, crises, veuvage, séparation, ...).

Un séjour 1^{er} départ a été proposé par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe du 21 août au 25 août 2023 au centre AVMA du Croisic. Les familles sont accompagnées par deux conseillers sociaux du département Action Sanitaire et Sociale.

Il a bénéficié à **6 familles**, soit **8 adultes** et **12 enfants**.

 FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA PLACE DES JEUNES DANS LES TERRITOIRES RURAUX

7 projets

ont été récompensés par notre jury local dans le cadre de l'appel à projet jeunes 2023-2024





PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE DES ACTIFS AGRICOLES DU FAIT D'UN HANDICAP OU D'UN PROBLÈME DE SANTÉ



La Commission Pluridisciplinaire du Maintien en Emploi (CPME) regroupant les travailleurs sociaux, le médecin chef Conseil et le médecin chef du travail, s'est réunie à 4 reprises en 2023.

27 situations complexes ont été examinées lors de ces CPME.

Des **réunions d'informations** sont organisées sur les 3 départements **pour les salariés en arrêt de travail plus de 3 mois**.

Ces réunions ont pour objectif d'informer les salariés sur leurs droits et les éventuelles possibilités qui s'offrent à eux dans ces situations complexes.

Ces temps d'information peuvent si l'adhérent le souhaite laisser place à un accompagnement social individuel.

Ces réunions ont eu lieu :

- en Mayenne : 1 réunion à Laval avec 13 participants.
- dans l'Orne : 1 réunion à Mortagne-au-Perche avec 7 participants.



927 personnes

accompagnées dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle

par **12 travailleurs sociaux**



ACCOMPAGNER LES ACTIFS FRAGILISÉS ET PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LES SITUATIONS DE MAL-ÊTRE ET D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

en 2023

En 2023, **1 390 actifs fragilisés** salariés ou non-salariés agricoles en situation de rupture socio-professionnelle ont bénéficié d'un accompagnement social.



225 situations

ont été accompagnées dans le cadre de la Prévention Mal-Etre

La MSA met en œuvre des moyens pour accompagner ses adhérents dans la prévention et la lutte contre le mal-être.

● Pour accompagner au mieux ses adhérents confrontés à des situations de détresse, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a mis en place une cellule pluridisciplinaire de prévention qui a pour objectifs de détecter, d'orienter et d'accompagner les personnes en situation de fragilité. La détection peut être effectuée par les conseillers sociaux, les médecins du travail ou les conseillers en prévention mais également par le personnel d'accueil, d'autres membres du personnel ou encore les élus MSA. Toutes les personnes faisant l'objet d'un signalement bénéficient ensuite d'un accompagnement social par le conseiller social spécialisé actifs agricoles.

● La santé sécurité au travail, les programmes d'action sanitaire et sociale, mais aussi des aides et mesures financières préviennent les situations difficiles. Un ensemble de dispositifs complémentaires d'aides individuelles et collectives accompagne ces situations quand elles surviennent : contact téléphonique anonyme avec Agri'écoute (09 69 39 29 19), ateliers collectifs, programmes d'aide au répit.



102 demandes

ont été accordées pour l'octroi de l'aide au répit en Mayenne, Orne et Sarthe

SÉJOUR ENSEMBLE POUR REPARTIR



Deux séjours "Ensemble pour Repartir" sont organisés par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe et accompagnés par les conseillers du département ASS, au centre AVMA du Croisic.

Croisic.

Ils ont pour objet de permettre aux personnes identifiées lors des accompagnements sociaux en situation difficile, d'épuisement professionnel et/ou de rupture socio-professionnelle, de prendre du temps hors du lieu de vie pour se ressourcer et favoriser le lien social. Ce séjour est ponctué de l'intervention d'une psychothérapeute qui intervient auprès des adultes sous forme d'un groupe de paroles.

Les séjours se sont déroulés du 23 au 27 octobre 2023 et du 30 octobre au 3 novembre 2023.

Ils ont concerné **15 adultes** et **12 enfants**.



RÉSEAU DES VEILLEURS

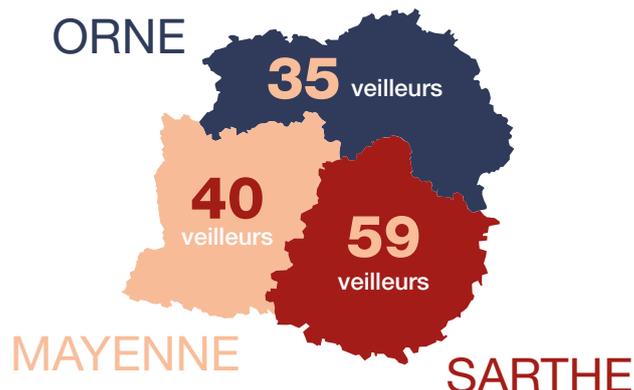


Un réseau de veilleurs, constitué de volontaires bénévoles de tous âges et issus de tous horizons, rassemble les bonnes volontés pour écouter, orienter et soutenir les personnes en situation de détresse.

Intégrer le réseau permet de ne pas agir de façon isolée, de maintenir ses connaissances sur le mal-être et de partager ses expériences avec d'autres volontaires.



12 réseaux des veilleurs actifs sur l'ensemble des trois départements.



Au 31 décembre 2023, le réseau des veilleurs de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe est donc composé de **134 personnes**.



FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE DES SENIORS, PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE DES PLUS FRAGILES ET LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

SÉJOURS PART'ÂGE



Trois séjours Part'âge ont été organisés en 2023 :

- du 13 au 17 mars 2023 au village vacances Les Quatre vents de Noirmoutier, avec la MFR de Thorigné-sur-Dué et les foyers logement de Saint Calais, Yvré-L'Évêque et Bouloire,
- du 3 au 7 avril 2023 au club de vacances Sweet Home Cabourg avec la MFR de Mortagne et la résidence du CIAS de l'Aigle,
- du 5 au 9 juin 2023 au Domaine de Port-aux-Rocs au Croisic avec des élèves de la MFR de la Pignerie et les résidents des EHPAD de Craon, Renazé et de Saint-Saturnin-du-Limet.



7.3.2 : MSA solidaire

Du 7 au 20 août 2023, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a organisé une collecte de fournitures scolaires afin de venir en aide aux familles les plus défavorisées dans un contexte d'inflation.



Plus de

2 000 dons

ont été remis au Secours populaire de la Mayenne, de l'Orne et de la Sarthe



La prime de Noël a été versée automatiquement le 15 décembre à :



467 bénéficiaires
du RSA et de l'AAH



msa

7.4 Acteur de santé publique

En tant qu'organisme de sécurité sociale agricole, la MSA est aussi un acteur de santé publique.

7.4.1 Les instants santé

Ils permettent aux adhérents d'acquiescer les éléments nécessaires à une bonne prise en charge de leur santé. Ils les incitent à adopter une démarche préventive tout au long de leur vie. En parallèle, ils offrent au médecin traitant, au cœur du dispositif, la possibilité de mieux connaître son patient.



7.4.2 Les campagnes de vaccination

La MSA propose aux adhérents de plus de 65 ans, et aux plus jeunes atteints de certaines affections de longue durée, de se faire vacciner contre la grippe.

27 107 adhérents
ont été vaccinés contre la grippe

 **taux de participation**
61,6 %

621 enfants

de 12 mois à 13 ans inclus

vaccinés contre la rougeole, les oreillons et la rubéole.

7.4.3 Le plan dentaire institutionnel

La MSA propose des recommandations visant à améliorer l'accès aux soins dentaires, avec des démarches d'organisation de l'offre dentaire en milieu rural et une série d'actions de prévention et de promotion ciblée sur des tranches d'âge et des populations à risques.

Les futures mamans, les enfants de 7 et 15 ans, les adultes de 35 à 54 ans et les plus de 65 ans sont invités à consulter, sans faire l'avance des frais, leur chirurgien-dentiste qui leur donne des conseils de traitement et des recommandations pratiques.



EXAMENS BUCCO-DENTAIRES



taux de participation moyen

39,3 %

tous âges confondus

7.4.4 Moi(s) sans tabac

La MSA s'inscrit dans la démarche Moi(s) sans tabac. Les infirmières du travail organisent des stands de prévention au sein d'entreprises agricoles.

En 2023, un stand a été mis en place dans l'entreprise Compagnie des fromages et Richesmonts de Pacé dans l'Orne.





**AU SERVICE DES PROFESSIONNELS
AGRICILES**

**m
sa**

AU SERVICE DES PROFESSIONNELS AGRICOLES

La MSA Mayenne-Orne- Sarthe est l'interlocuteur unique des entreprises agricoles.

Elle est chargée de l'affiliation des exploitants, des employeurs de main d'œuvre et des salariés agricoles.

Elle appelle les cotisations des salariés et des non-salariés agricoles et gère les dispositifs d'exonération ou d'allègement de charges.

Elle met en œuvre des mesures pour prévenir les difficultés de paiement des entreprises et assure le recouvrement des impayés.

Elle participe également à la lutte contre le travail illégal afin d'assurer l'équité de traitement entre les entreprises.

L'année 2023 marque la fin de la déclaration de revenus professionnels pour les non-salariés agricoles. C'est désormais la déclaration auprès de l'administration fiscale qui permet de calculer à la fois l'impôt sur les revenus mais aussi les cotisations et contributions sociales.

8.1 Un nouveau pôle entreprise

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe a mené en 2023 une réflexion visant à la création d'un Pôle Entreprise qui a pour objectif d'accompagner les non-salariés et les entreprises agricoles. Le service aux usagers est ainsi amélioré en facilitant le suivi et la complémentarité interservices (auparavant les services cotisations, recouvrement-contentieux, relations entreprises et juridique). L'exploitant ou l'employeur est mis au cœur de l'activité avec une volonté de développer la continuité et la connexion entre les différents services.

La mise en place effective de ce nouveau pôle est en janvier 2024.

MON PROJET D'AGRI



Disponible sur le site Internet de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, le nouveau module *Mon projet d'agri* montre la volonté de la MSA de s'impliquer et de guider au mieux ses adhérents au moment de l'installation, de la transition et de la transmission de l'exploitation.

MON PROJET
D'AGRI
M'INSTALLER, DÉVELOPPER, TRANSMETTRE.

DES WEBINAIRES pour informer les employeurs de main d'œuvre

Soucieuse d'apporter la meilleure information possible aux professionnels, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe organise régulièrement des webinaires à leur attention.

Ainsi, se sont tenus en 2023 des webinaires sur les thématiques des indemnités journalières, de la prévention des risques professionnels ou encore des démarches liées à l'embauche.

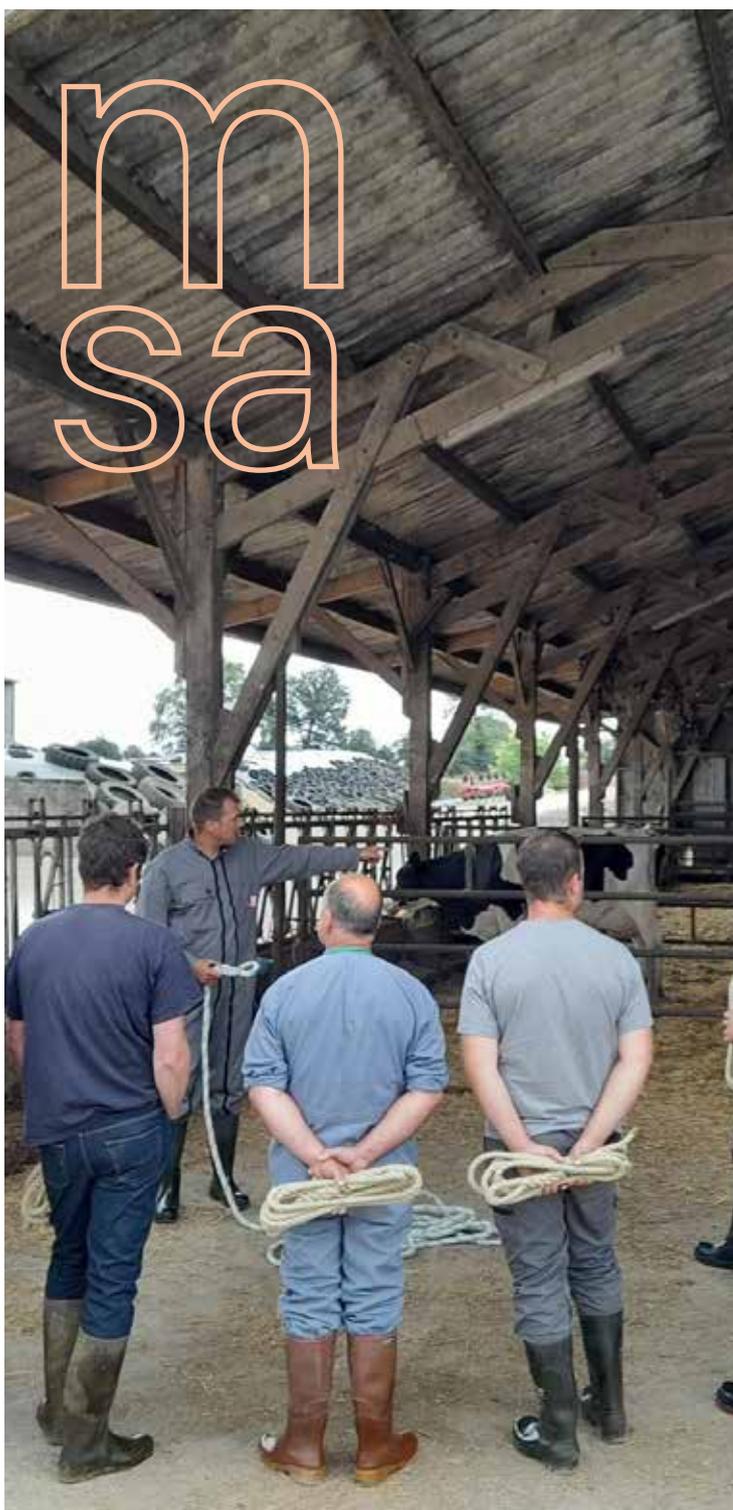


8.2 : la Santé sécurité au travail

Le service, avec ses équipes de médecins, d'infirmiers et de conseillers en prévention, intervient dans les entreprises. Il assure la surveillance médicale des salariés (examens d'embauche, visites périodiques, à la demande...) et mène des actions en entreprise pour améliorer les conditions de travail.

Grâce à l'expertise de ses conseillers en prévention des risques professionnels, la MSA sensibilise exploitants, salariés et employeurs sur les risques inhérents au travail.

Conseillers en prévention et médecins travaillent ensemble pour développer des actions de Santé sécurité au travail adaptées aux besoins des assurés, qu'ils soient exploitants, salariés ou employeurs.



ACTIONS EN FAVEUR DES SALARIÉS ET DES NON-SALARIÉS AGRICOLES

61 sessions de formation
et d'information

organisées pour **424** salariés

410 exploitants

ont participé à ces réunions qu'elles
soient organisées par les élus, les
partenaires ou le service prévention
(soit plus de 500 entreprises).

450 visites d'entreprises

réalisées par les Conseillers en pré-
vention de la MSA Mayenne-Orne-
Sarthe.

1 500 jeunes scolaires
ou adultes

formés sur des questions de Santé-
Sécurité au travail par le service pré-
vention des risques professionnels.

Participation du service Santé-
Sécurité au travail à

41 CSSCT

TROPHÉES PRÉVENTION JEUNES

Le 21 mars 2023, la MSA Mayenne-Orne-Sarthe a organisé ses désormais traditionnels *Trophées prévention jeunes* qui montrent sa volonté d'intégrer la prévention des risques professionnel dès le parcours initial des jeunes.

165 lycéens ont concouru.

 **6** établissements scolaires
10 projets



Le lycée Rochefeuille de Mayenne (53) a remporté le trophée devant le lycée André Provots de Brette-les-Pins (72) et la MFR de Pointel (61).

LES EXAMENS MÉDICAUX



taux de participation aux examens d'aptitude des salariés agricoles et conventionnés

82,3 %

10 193 convocations

8 389 examens réalisés

265 actions en milieu du travail réalisées par les médecins et les infirmiers en santé au travail.

Répartition des **8 389** examens de médecine du travail de salariés agricoles :

- 945 examens d'embauche,
- 659 examens à la demande,
- 4 724 entretiens infirmier,
- 849 examens de reprise et 401 examens de pré-reprise,
- 805 examens systématiques,
- 6 autres.



**LA FORCE D'UN RESEAU
MUTUALISTE**

**m
sa**

8 LA FORCE D'UN RESEAU MUTUALISTE

9.1 Les instances mutualistes

9. 1.1 Le Conseil d'administration

Le conseil d'administration, dont les administrateurs sont élus pour cinq ans, a pour missions de :

- déterminer la politique générale de la caisse ;
- définir les politiques en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention, d'offre de services, accompagnement des crises agricoles ;
- contribuer à l'évolution de la protection sociale agricole ;
- représenter la caisse auprès des pouvoirs publics, partenaires sociaux ou encore des organismes agricoles.



COLLEGE 1 (exploitants ou chefs d'entreprise agricoles) : 9 membres



M
A
Y
E
N
N
E



Christine Derouault

Déléguée du canton de Gorron

COLLÈGE 1



Christian Metereau

Délégué du canton de Meslay-du-Maine

COLLÈGE 1



Annick Poulard

2^e Vice-présidente
Présidente du Comité départemental mayennais

Déléguée du canton de Loiron

COLLÈGE 1



Nathalie Guérin

Présidente du Comité de Protection Sociale des Non-Salariés

Déléguée du canton de Flers

COLLÈGE 1



Jean Grimbert

Président

Délégué du canton de Vimoutiers

COLLÈGE 1



Sylvain Delye

Délégué du canton d'Alençon

COLLÈGE 1

O
R
N
E

S
A
R
T
H
E



Elodie Bouhours

Déleguée du canton
de Saint-Calais

COLLÈGE 1



Françoise Chauvier

Déleguée du canton
du Lude

COLLÈGE 1



Bernard Janvier

Délégué du canton
du Mans 1

COLLÈGE 1



COLLEGE 2

(salariés agricoles) : 12 membres



M
A
Y
E
N
N
E



Vincent Dubreuil

Délégué du canton
de Villaines-la-Juhel

CFDT COLLÈGE 2



Michel Lhermite

Délégué du canton
de Cossé-le-Vivien

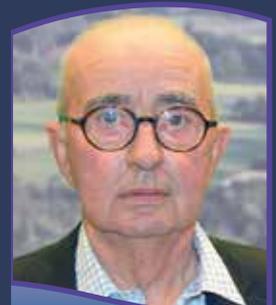
CFDT COLLÈGE 2



David Poirrier

Délégué du canton
de Lassay-les-Châteaux

CFTC COLLÈGE 2



Michel Robert

Délégué du canton
de Saint-Berthevin

CFE-CGC COLLÈGE 2

O
R
N
E



Laurent Duval

Délégué du canton
de Radon

CFE-CGC COLLÈGE 2



Gerhald Feldhofer
Président du Comité de
Protection Sociale des
Salariés

Délégué du canton
de Tourouvre

CFE-CGC COLLÈGE 2



Joël Laumailé

Délégué du canton
de Flers

CFDT COLLÈGE 2



Luc Trauffer
Président de la Commission
de la Vie Mutualiste

Délégué du canton
d'Argentan

CFDT COLLÈGE 2

S
A
R
T
H
E



Christian Bidallier

Délégué du canton
du Mans 6

CGT **COLLÈGE 2**



Jean-Jacques Cadeau
1^{er} Vice-président

Délégué du canton
de Sablé-sur-Sarthe

CFE-CGC **COLLÈGE 2**



Jacky Donné
Président du Comité Paritaire
d'Action Sanitaire et Sociale

Délégué du canton
du Lude

CGT **COLLÈGE 2**



Jean-François Hamelin

Délégué du canton
de Château-du-Loir

CFE-CGC **COLLÈGE 2**

COLLEGE 3

(employeurs de main-d'œuvre) : 6 membres



M
A
Y
E
N
N
E



Catherine Remon

Délégué du canton
de L'Huisserie

COLLÈGE 3



Jean-Bertrand Viot

Délégué du canton
d'Azé

COLLÈGE 3

O
R
N
E



Luc Bourgeois
Président du Comité
départemental ornaïis

Délégué du canton
d'Alençon

COLLÈGE 3



Emmanuel Prévost

Délégué du canton
de Tourouvre

COLLÈGE 3

S
A
R
T
H
E



Brigitte Fourmon
3^e Vice-présidente
Présidente du Comité
départemental sarthois

Déléguée du canton
de Loué

COLLÈGE 3



Sophie Fontaine

Délégué du canton
de Sillé-le-Guillaume

COLLÈGE 3

UDAF

(représentants des familles) : 3 membres

M
A
Y
E
N
N
E



Annie Béchu

Représentante
du canton
d'Ernée

UDAF

O
R
N
E



Eric Leroy

Représentant
du canton
de L'Aigle

UDAF

S
A
R
T
H
E



Michel Namèche

Représentant
du canton
de Saint-Paterne

UDAF

m
sa

LES REUNIONS DE 2023

6 conseils
d'administration

4 comités
de protection sociale
des salariés

3 comités
de protection sociale
des non-salariés

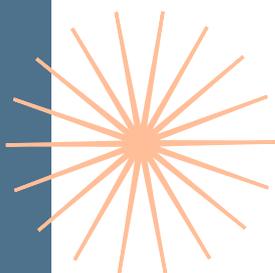
6 comités
paritaires d'action sanitaire
et sociale

12 comités
restreints d'action sanitaire
et sociale

9 commissions
de recours amiable

3 commissions
de la vie mutualiste

2 commissions santé



msa

9.1.2 Les comités départementaux

La MSA Mayenne-Orne-Sarthe doit concilier pluridépartementalité et réalités départementales.

Afin de préserver l'identité de chaque département, le Conseil d'administration a mis en place, dans chacun d'eux, un Comité départemental.

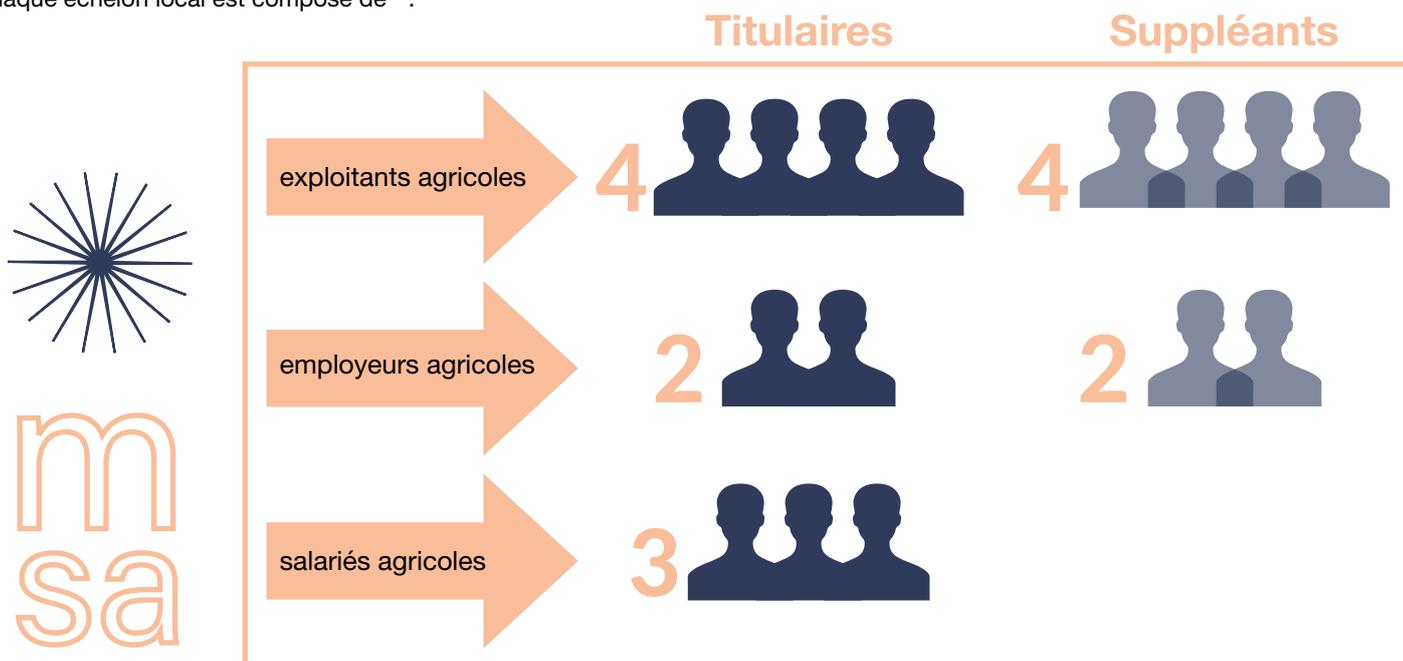
Deux missions leur sont confiées :

- les relations avec les partenaires départementaux (organes de l'Etat, Conseil général, OPA, associations...). Le CD relaie et valorise auprès d'eux la politique et les décisions du Conseil d'administration ;
- le renforcement de l'information et de la formation des différents élus sur les questions relatives à la mise en place de nouvelles législations, de l'exercice de certaines missions.

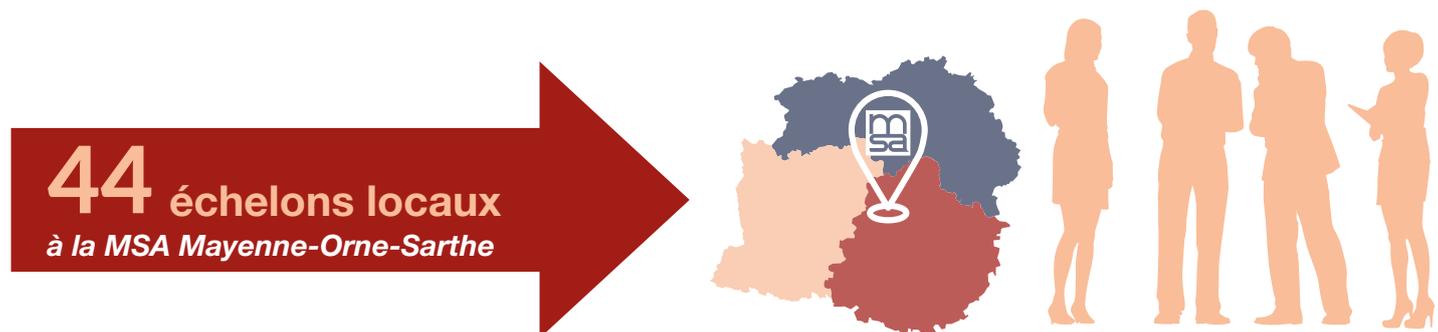


9.1.3 Les échelons locaux

Chaque échelon local est composé de * :



* (ces chiffres peuvent évoluer en fonction des regroupements de cantons)



9.2 L'animation du réseau des élus

9.2.1 L'Assemblée générale



9.2.2 Les réunions de printemps

17 réunions se sont déroulées du 6 mars au 4 avril 2023 sur tout le territoire de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe. Elles ont rassemblé **202 participants**.

Au programme :

- les actions en cours sur les territoires et offres de séjours de la MSA,
- la préparation de l'Assemblée Générale,
- le règlement des Prestations extra-légales 2023,
- les différents canaux et outils de communication destinés aux délégués,
- des ateliers pédagogique sur la prise en main de la WebApp.



9.2.3 Les réunions émergence de projets

Les réunions émergence de projets 2023 se sont déroulées du 18 septembre au 20 octobre 2023.

Des projets d'actions ont été proposés par les délégués lors de ces réunions. Nous recensons un total de **117 actions** :

- **33 en Mayenne,**
- **35 dans l'Orne,**
- **49 dans la Sarthe.**



Les actions en faveur de la prévention santé (**26%**) et de la prévention du mal-être (**20%**) sont fortement représentées.

121 délégués

20 réunions

- **8 en Mayenne**
- **7 dans l'Orne**
- **5 en Sarthe**

9.2.4 Les réunions des comités départementaux



Les réunions des comités départementaux se sont déroulées le 12 mai et le 21 novembre 2023 à Sille-le-Guillaume.

Les deux après-midis des Comité Départementaux du 12 mai 2023 ont été consacrés à un atelier sur le thème "Comment attirer de nouveaux délégués pour les élections 2025 ?".

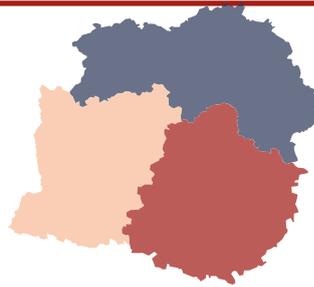
Les délégués ont été invités à réfléchir aux actions concrètes à mener sur les territoires dans les mois à venir.



9.3 Des élus en action

77 actions

menées sur les territoires par les élus de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe...



...dont **56**
à leur initiative.

ACTION "JOURNÉE BIEN-ÊTRE EN FAMILLE" À ROUEZ EN CHAMPAGNE

- Aurore BERGE, Ministre des solidarités et des familles,
- Julie DELPECH, Députée de la Sarthe-1^{ère} circonscription,
- Marie-Thérèse LEROUX, Vice-présidente du Conseil départemental de la Sarthe,
- Valérie RADOU, Présidente de la 4CPS et conseillère régionale Pays-de-Loire

sont venues découvrir, en avant-première, les différentes activités proposées dans le cadre de la journée bien-être en famille "Ecran en veille, sens en éveil, et si on jouait en ensemble autrement".

Cette action, co-pilotée par la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, le centre social Espace AFAJES et la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé" a pour finalité de renforcer les liens parents-enfants et entre acteurs de la parentalité du territoire.

200 personnes environ, ont participé à cette belle journée riche en échanges, partages et découvertes. Nos élus MSA étaient également présents et ont animé le jeu de l'oie géant des "aventures de victor" (outil de prévention des accidents domestiques et à la campagne).





**UNE ENTREPRISE
RESPONSABLE**

msa

10 UNE ENTREPRISE RESPONSABLE

10.1 La sécurisation des activités et des flux financiers

La démarche de maîtrise des risques s'inscrit dans un objectif général de justice sociale et de préservation des finances publiques, mais aussi dans un objectif plus spécifique de certification des comptes et de paiement ou de recouvrement à bon droit des prestations versées et des cotisations sociales collectées.

10.1.1 La validation des comptes de la MSA

Le régime agricole est engagé dans un processus de certification des comptes depuis 2008 qui repose, notamment, sur la mise en œuvre d'un contrôle interne efficace et la lutte contre la fraude.

Les comptes 2023 de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe ont été validés sans observation



10.1.2 Le contrôle interne

Élément essentiel de la sécurisation des comptes, le contrôle interne relève d'une responsabilité partagée entre le Directeur et le Directeur Comptable et Financier. Des actions de contrôle sont menées par les services de production et ceux de la vérification comptable.

LES ACTIONS DE CONTRÔLE INTERNE MENÉES PAR LE SERVICE DE VÉRIFICATION COMPTABLE



1,26 % d'anomalies financières pour un montant moyen de **176 €**

LE CONTRÔLE INTERNE PAR LES SERVICES DE PRODUCTION



1,87 % d'anomalies financières pour un montant moyen de **205 €**

10.1.3 La lutte contre la fraude aux prestations et le travail dissimulé

La lutte contre la fraude est également un élément de maîtrise des risques pris en compte dans le cadre de la démarche de certification des comptes.

Elle s'appuie sur des agents de contrôle MSA agréés et assermentés qui participent à des actions concertées avec des partenaires de la sphère sociale et judiciaire.

Elle relève par ailleurs de l'ensemble des services de la MSA (services prestations, recouvrement, service médical...) qui effectue des signalements et des contrôles systématiques ou ciblés.

LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE EN 2023

- Toutes branches de prestations : 1 005 229 € (489 890 € de préjudice subi + 515 339 € de préjudice évité),
- Montant des redressements au titre du travail dissimulé et des fraudes aux cotisations : 825 665 €



LES ACTIONS DE CONTRÔLE MENÉES PAR LES AGENTS DE CONTRÔLE

- 210 contrôles de prestations (famille, logement, retraite, santé) : 240 209 € d'indus en PF et rSa, 94 891 € d'indus santé ou retraite,
- 169 contrôles d'assiette employeurs et non-salariés : 464 371 € de redressement de cotisations et contributions, hors travail dissimulé,
- 94 contrôles d'affiliation et de parcellaire : 364 586 € de redressement de cotisations et contributions.

10.2 La gestion du risque maladie

Depuis 2018 le Plan national de gestion du risque (PNGDR) maladie de la MSA s'articule avec le plan ONDAM 2018-2022 d'appui à la transformation du système de santé (PATSS) autour des six thématiques suivantes :

- prévention,
- structuration de l'offre de soins,
- pertinence et efficacité des produits de santé,
- pertinence et qualité des actes,
- pertinence et efficacité des prescriptions d'arrêts de travail et de transports,
- contrôle et lutte contre la fraude.

10.2.1 Lutte contre la Fraude

La collaboration avec les CPAM est forte et une coordination est mise en œuvre pour chaque dossier.

2 actions menées en inter-régimes en 2023, sur des professionnels de santé suite à dénonciation d'assurés ou d'actions de gendarmerie.



10.3 Le plan national du Contrôle médical (PNCM)

Ce plan vise à une harmonisation, une rationalisation et une sécurisation (contrôle interne) des processus.

LE PLAN NATIONAL DE GESTION DU RISQUE (PNGDR)



- **30 actions nationales** mises en œuvre,
- **5 actions locales** (hors plan national) réalisées,
- **308 546 €** d'indus constatés,
- **1 action** sur les transports dans le cadre du plan national de lutte contre la fraude.

10.4 Le contrôle médical

10.4.1 Expertise médico-sociale

Le cœur de métier du Contrôle médical est l'expertise médicosociale. Elle porte sur tous les éléments d'ordre médical qui permettent l'attribution des prestations de l'assurance maladie, maternité et invalidité.

Le Contrôle Médical constate les abus en matière de soins et d'arrêts de travail.

- **26 639 avis rendus en 2023**
- **4 704 demandes d'accord préalable**
- **9 165 avis sur arrêts de travail maladie**
- **6 095 avis sur affections longue durée**
- **1 185 avis accidents du travail et maladies professionnelles salariés et ATEXA**
- **298 invalidités et inaptitudes**
- **4 892 autres questions des services administratifs**



A close-up photograph of a person's hands working at a desk. The person is wearing a white shirt. One hand is holding a black pen, and the other is using a calculator. The background is slightly blurred, showing a desk with papers and a lamp. The overall scene suggests a professional or financial setting.

LES RESULTATS COMPTABLES

m
sa

11 LES RESULTATS COMPTABLES

11.1 La gestion de la MSA



Charges de gestion

	Opérations d'administration Activités auto-financées Action sanitaire et sociale Contrôle médical	Santé-sécurité au travail	Prévention des salariés et non salariés
Charges d'exploitation	43 114 808,06	4 428 101,22	1 414 532,49
■ Personnel	21 081 207,76	1 567 396,36	288 223,81
■ Charges techniques d'Action sanitaire et sociale / Prévention	18 184 152,35		631 057,57
■ Dotation aux amortissements et provisions	1 180 458,04	147 427,41	21 789,42
■ Transfert des cotisations		1 933 117,88	
■ Autres charges d'exploitation	2 668 989,91	780 159,57	473 461,69
Charges financières	449 894,00	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
Impôts sur les sociétés	4226,00		
Total des charges	43 568 928,06	4 428 101,22	1 414 532,49
Résultat créditeur (bénéfice)	0,00	0,00	0,00
Total charges 2023	43 568 928,06	4 428 101,22	1 414 532,49



Produits de gestion

	Opérations d'administration Activités auto-financées Action sanitaire et sociale Contrôle médical	Santé-sécurité au travail	Prévention des salariés et non salariés
Produits d'exploitation	43 532 557,50	4 428 101,22	1 414 532,49
■ Dotations gestion nettes (cpt 755)	42 449 468,33	2 385 818,81	1 387 362,46
■ Reprise de provisions	484 810,37	105 589,24	13 533,28
■ Cotisations	0,00	1 922 804,71	
■ Autres produits d'exploitation	598 278,80	13 888,46	13 636,75
Produits financiers	36 370,56	0,00	0,00
Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Total des produits	43 568 928,06	4 428 101,22	1 414 532,49
Résultat débiteur (perte)	0,00	0,00	0,00
Total produits 2023	43 568 928,06	4 428 101,22	1 414 532,49

LES RESULTATS COMPTABLES

Bilan au 31 décembre 2023

Actif



Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles		28 698,90
Immobilisations corporelles		7 083 215,16
■ Terrains et constructions	6 018 403,74	
■ Installations techniques, matériels et autres immobilisations	1 013 217,40	
■ Immobilisations en cours	51 594,02	
Immobilisations financières		12 146 105,67
■ Titres, participations et créances rattachées	10 548 535,34	
■ Prêts	1 593 477,37	
■ Autres immobilisations	4 092,96	
Total		19 258 019,73
Actif circulant		
Fournisseurs, prestataires et comptes rattachés		4 962 890,21
Créances d'exploitation		105 327 274,74
■ Créances cotisants, et comptes rattachés	44 931 705,96	
■ Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	0,00	
■ Entités publiques	311 543,41	
■ CCMSA	55 076 942,51	
■ Organismes et autres régimes de Sécurité Sociale	1 558 820,82	
■ Débiteurs divers	3 448 262,04	
Comptes transitoires ou d'attente		0,00
Valeurs mobilières de placement		0,00
Disponibilités		0,00
Charges constatées d'avance		27 394,30
Trésorerie		24 516,19
Total		110 342 075,44
Total général		129 600 095,17

Passif



Capitaux propres		
Réserves		852 344,69
■ Réserves d'immobilisation	0,00	
■ Réserve générale	0,00	
■ Réserve de solidarité	0,00	
■ Réserve de Médecine du travail	852 344,69	
Report à nouveau		242 814,25
Résultat de l'exercice		0,00
Subventions d'investissement		42 956,27
Total		1 138 115,21
Provisions		
Provisions pour risques et charges		14 534 930,20
Total		14 534 930,20
Dettes		
Dettes financières (dont entre organismes de Sécurité Sociale)		18 869 230,43
Dettes d'exploitation		78 830 198,81
Créditeurs divers		16 063 301,30
Total		113 762 730,54
Trésorerie passive		
Autres éléments de trésorerie passive		164 319,22
Total général		129 600 095,17

MSA Mayenne-Orne-Sarthe

Adresse postale

Établissement du Mans
30 rue Paul Ligneul
72032 Le Mans Cedex 9
tél. 02 43 39 43 39
fax : 02 43 39 43 43

Établissement d'Alençon
52 bd du 1^{er} Chasseurs

Établissement de Laval
76 bd Lucien Daniel



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

9

La force d'un réseau mutualiste

9-1 Les instances mutualistes

9-1-1 Le Conseil d'administration

Le conseil d'administration, dont les administrateurs sont élus pour cinq ans, a pour missions de :

- déterminer la politique générale de la caisse ;
- définir les politiques en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention, d'offre de services, accompagnement des crises agricoles ;
- contribuer à l'évolution de la protection sociale agricole ;
- représenter la caisse auprès des pouvoirs publics, partenaires sociaux ou encore des organismes agricoles.



1^{ER} COLLÈGE (exploitants ou chefs d'entreprise agricoles) : 9 membres

MAYENNE : Christine Derouault, Christian Metereau, Annick Poulard - Vice-présidente

ORNE : Nathalie Guérin, Jean Grimbart - Président, Sylvain Delye

SARTHE : Elodie Bouhours, Françoise Chauvier, Bernard Janvier

2^E COLLÈGE (salariés agricoles) : 12 membres

MAYENNE : Vincent Dubreil (CFDT), Michel Lhermitte (CFDT), David Poirrier (CFTC), Michel Robert (CFE-CGC)

ORNE : Laurent Duval (CFE-CGC), Gerhard Feldhofer (CFE-CGC), Joël Laumailé (CFDT), Luc Trauffer (CFDT)

SARTHE : Christian Bidallier (CGT), Jean-Jacques Cadeau (CFE-CGC) - 1^{er} Vice-président, Jacky Donné (CGT), Jean-François Hamelin (CFE-CGC)

3^E COLLÈGE (employeurs de main-d'œuvre) : 6 membres

MAYENNE : Catherine Rémon (SARL Rémon Philippe), Jean-Bertrand Viot (Gaec du Claret)

ORNE : Luc Bourgeois (Jeunes agriculteurs), Emmanuel Prévost (EARL JPEP)

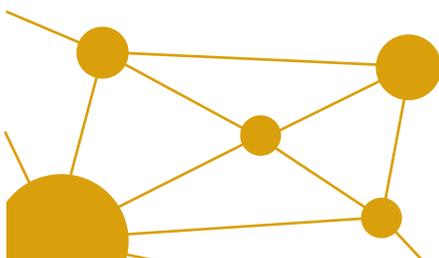
SARTHE : Brigitte Fourmon (Groupement d'employeurs Agriloué remplacement) - Vice-présidente, Sophie Fontaine (Earl L'Ecluse)

UDAF (représentants des familles) : 3 membres

MAYENNE : Annie Béchu

ORNE : Eric Leroy

SARTHE : Michel Namèche



LES RÉUNIONS EN 2022

- 6 conseils d'administration
- 4 comités de protection sociale des salariés
- 3 comités de protection sociale des non-salariés
- 6 comités paritaire d'action sanitaire et sociale
- 12 comités restreint d'action sanitaire et sociale
- 11 commissions de recours amiable
- 5 commissions de la vie mutualiste
- 2 commissions de santé